



## Une suppléante en point de mire

### La truite arc-en-ciel est le thème passionnant d'un séminaire pour les pêcheurs

Comme solution transitoire visant à surmonter le recul des populations de truites fario, la réimplantation de la truite arc-en-ciel - on la désire ... ou pas. Un colloque sur ce thème, auquel sont attendus des pêcheurs de toute la Suisse, aura lieu le 3 novembre 2018 à St-Gall.

#### Séminaire sur la truite arc-en-ciel

Samedi 3 novembre 2018  
De 9h00 à 16h00

Centre de formation continue  
Holzweid  
St. Gall  
Coût : 50.- CHF (lunch dînatoire  
inclus)

#### Intervenants et thèmes:

- Andreas Knutti (CH): La situation - position de l'OFEV
- Kunt Pinter/Günter Unfer (A): Biologie de la TAC – Désir et réalité
- Ingo Kramer (D): Concurrence – Truite fario contre truite arc-en-ciel
- Sebastian Hanfland (D): Stratégie biodiversité de l'UE
- Adrian Aeschlimann (CH): Le changement climatique - ses conséquences
- Rainer Kühnis (Lie): Notre voisin I – Situation au Liechtenstein
- Ingo Kramer (D): Notre voisin II – Situation au Bade-Württemberg
- Sebastian Hanfland (D): Notre voisin III – Situation en Bavière
- Manuel Hinterhofer (A): Notre voisin IV – Situation en Autriche
- Robert Arlinghaus (D): Repeuplement – Succès et risques

Programme sur: [www.sfv-fsp.ch](http://www.sfv-fsp.ch)

La truite arc-en-ciel – une solution au changement climatique et aux cours d'eau aménagés? C'est à cette question que sera dédié un colloque qui est organisé par la Fédération Suisse de Pêche dans le cadre de l'Argefa (communauté de travail des fédérations de pêche des pays alpins).

#### Toujours moins de truites fario

Depuis le milieu des années 1970, les captures de truites fario se sont effondrées dans les cours d'eau de Suisse. Alors qu'en 1975 environ 1'700'000 truites fario étaient capturées, en 2010 ce nombre n'était plus que de 400'000. Les raisons de ce recul drastique sont connues: cours d'eau aménagés, manque d'habitats, débits résiduels insuffisants, gestions par éclusées néfastes, produits chimiques, médicaments et pesticides ainsi que les oiseaux piscivores. Avec l'entrée en vigueur en 2011 de la Loi révisée sur la protection des eaux, des mesures pour l'amélioration dans différents domaines ont bel et bien été mises en route, mais il faudra des décennies pour que les effets positifs sur les populations de truites fario soient effectifs. Selon la loi, 4000 kilomètres de cours d'eau doivent être revitalisés ou les obstacles à la migration piscicole des centrales hydro électriques doivent être éliminés.

#### Qu'est-ce qui a été fait?

C'est là que se situe le point crucial. En 1994, le repeuplement au moyen de truites arc-en-ciel a été interdit dans les eaux courantes.

Toutefois, en raison de cette situation initiale, un repeuplement modéré est à nouveau proposé par les fédérations de pêche. En effet, la pêche de loisirs est un «système d'alerte précoce» pour nos cours d'eau. Sans perspective de captures, on court le danger de voir de moins en moins de pêcheuses et de pêcheurs sortir leur canne à pêche pendant leurs loisirs. C'est pour cette raison que la Fédération Suisse de Pêche FSP s'engage en faveur d'une pratique plus flexible de la Confédération en matière d'autorisations. Cela ne signifie ni une modification de la législation, ni un repeuplement généralisé à toute la Suisse. Des juvéniles de truite arc-en-ciel issues de souches sauvages avérées doivent temporairement être immergées de manière ponctuelle là où la truite fario a disparu, ainsi que là où la mauvaise qualité de l'eau ou l'absence d'habitats empêchent la reproduction et les chances de survie de la truite fario. Ce qui est par exemple le cas pour la zone de plaine de la vallée du Rhin.

*Sarah Bischof*

Implanter la truite arc-en-ciel  
... ou pas – un thème contro-  
versé.



Photo: André Suter

# Canicule: exigences des pêcheurs

## Paquet de revendications à long terme de la FSP

Le prochain été caniculaire est déjà programmé. Par conséquent, la Fédération Suisse de Pêche FSP a lancé un paquet de revendications destiné aux politiques, aux agriculteurs, aux centrales électriques et aussi aux pêcheurs. vraiment comment s'y prendre, pourront s'instruire lors de cet atelier «Les pêcheurs aménagent l'habitat».

Nous devons admettre que l'équilibre naturel des saisons se modifie et que les dangers naturels augmentent» nous dit Roberto Zanetti. C'est pourquoi la Fédération Suisse de Pêche et certains cantons ont initié auprès de l'Office fédéral de l'environnement un projet traitant des effets du changement climatique sur les aménagements hydrauliques et la pêche. Le projet porte sur le long terme. A court et moyen terme, les requêtes de la FSP concernent la politique, les centrales électriques, l'agriculture et les pêcheurs.

### Politique et aménagement hydraulique

- **Protection contre les crues:** tous les projets doivent mettre davantage l'accent sur les facteurs de chaleur et de sécheresse.
- **Secteurs aquatiques et riverains:** chenaux d'étiage, surcreusements (zones profondes), ombrage par le boisement des berges avec des buissons et des arbres. Les poissons ont besoin d'eau fraîche et de sites ombragés.
- **Revitalisations:** mise en œuvre rigoureuse de la Loi sur la protection des eaux avec des revitalisations qui créent des zones refuge riches en eau fraîche et des structures naturelles comme des cachettes.
- **Qualité de l'eau:** amélioration de la qualité de l'eau par la réduction des résidus issus des activités humaines et de l'agriculture – concrètement les résidus de médicaments et de pesticides. En effet, les affluents aux eaux fraîches sont inutiles lorsque leur qualité d'eau empêche la survie des poissons.
- **Indemnisations:** clarification des indemnisations pour les sociétés d'affermage piscicole et les sociétés de pêche

La mortalité piscicole survenue en 2018 sur le Rhin ne doit plus se reproduire.



en cas de mortalités de poissons suite au réchauffement mais aussi pour leur contribution à la sauvegarde et la restauration lorsque les populations piscicoles ont été altérées.

### Centrales électriques, agriculteurs, pêcheurs

- **Centrales nucléaires:** clarification des responsabilités et des procédures lors de la restitution d'eau de refroidissement en relation avec la réduction de la puissance des centrales concernées dès que la température de l'eau dépasse le stade critique.
- **Centrales hydroélectriques:** l'assainissement de près de 1000 obstacles à la migration doit être résolument prioritaire afin de garantir la libre migration piscicole notamment en direction d'affluents plus frais.
- **Agriculture:** en cas de hausse des températures de l'eau, tous les prélèvements d'eau sont interdits, spécialement aussi dans les petits affluents plus frais.
- **Cormorans:** en cas de niveau d'eau très bas, la menace des oiseaux piscivores comme les cormorans ou les harles bièvres devient beaucoup plus grande. La Fédération de pêche exige urgentement un plan de gestion international du cormoran et un renforcement courageux de la lutte contre les cormorans.
- **Restauration et sauvegarde:** les pêcheurs ne font pas que revendiquer, ils font aussi preuve d'initiative individuelle. En complément à la restauration et à la sauvegarde – grâce à l'outil «Les pêcheurs aménagent l'habitat» – les fédérations et les sociétés peuvent améliorer, dans leurs bassins versants, la qualité des habitats des poissons grâce à de petites mesures constructives.

## Agenda FSP

3.11.2018

Séminaire Argefa sur la problématique du repeuplement avec des truites arc-en-ciel

St. Gall

9h00 – 16h00

Organisation: FSP

## Mentions légales

Fédération Suisse de Pêche FSP  
Rédaction/production: Kurt Bischof  
Case postale 141, 6281 Hochdorf  
kurt.bischof@bischofmeier.ch  
Téléphone 041 914 70 10  
Fax 041 914 70 11